

Transports aériens Transports aériens

Depuis la signature de l'accord de ciel ouvert (open sky) en 2006, le nombre des vols à destination du Maroc n'a cessé d'augmenter. De la création de nouvelles compagnies, le ciel marocain connaît de grandes mutations. Cependant, bien que les aéroports nationaux aient accueilli 13 millions de passagers en 2008, tout n'est pas rose.

Il n'est guère aisé d'évoluer dans un environnement en proie à la crise économique et à la concurrence. Ainsi après deux années d'exploitation de plusieurs destinations au Maroc, Aigle Azur sera moins visible sur les tarmacs des aéroports du Maroc. La compagnie aérienne française du groupe GoFast,

qui desservait régulièrement les villes de Marrakech, Casablanca, Fès, Agadir, Rabat, Tanger et Oujda a décidé de tout stopper sauf la ligne d'Agadir. Le président d'Aigle Azur, Arezki Idjerouidène, n'a jamais caché qu'il était à la recherche de destinations moins exposées à la concurrence. Ainsi, après le lancement réussi de la ligne Paris-Bamako, son groupe souhaite agrandir sa zone d'activité en Afrique.

Le retrait partiel d'Aigle Azur n'est pas le seul changement. Une nouvelle compagnie low-cost devrait faire son apparition en 2009. Elle est issue de l'alliance conclue en novembre 2007 entre la compagnie privée Regional Airlines et Air

Arabia. Autre grand changement, l'adoption d'un « mode opérationnel plus classique » par Atlas Blue, filiale bas-prix de Royal Air Maroc, et ce, dès la prochaine saison, avec équipement progressif de ses appareils d'une configuration bi-classe. Aussi, sous l'insistance des tour-opérateurs, Atlas Blue servira des repas gratuits au départ de Paris pour Marrakech. Et ce n'est pas tout. Les mineurs n'ont accompagnés seront désormais admis, de même que 10 kg de bagages en cabine ainsi que le transport gratuit des sacs de golfs. La guerre des tarifs promet d'être rude face aux autres low-cost, déjà sur le marché, tels que Ryanair, Jet4you, et autres Easyjet...

Source : Yabiladi.com

Déclaration d'impôt Gratuitement à HEC Montréal

Vous n'avez toujours pas rempli votre déclaration d'impôt et cherchez une façon économique d'y parvenir ?

Présentez-vous donc du 27 mars au 29 mars à l'édifice Decelles de HEC Montréal et profitez des talents de nos joyeux bénévoles.

o les.

Personnes éligibles

o Revenu maximum de 20 000\$ pour une personne seule

o Revenu maximum de 26 000\$ pour un couple

o Enfant à charge 2000\$

Aucun rendez-vous n'est nécessaire, l'horaire de la clinique d'impôt est le suivant :

- 27 mars : 13h00 à 17h00
- 28 mars : 9h00 à 17h00
- 29 mars : 9h00 à 17h00

À partir du 6 mars Nouvelle numérotation téléphonique au Maroc

L'ANRT (Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications) a mis en place un Nouveau Plan de Numérotation National à dix (10) chiffres qui entrera en vigueur le 06 mars 2009 et qui s'imposera à tous les opérateurs (Maroc Telecom et les autres opérateurs).

Cette mesure va s'établir selon ce qui suit :

- Pour les numéros du Fixe, on insère 5 après le zéro. Ainsi : 02X XX XX XX devient

05 2X XX XXXX (exemple : 023 65 55 55 devient 05 23 65 55 55)

- Pour les numéros du mobile, on insère le chiffre 6 après le zéro, ainsi : 01X XX XX XX devient 06 1X XX XX XX (exemple : 011 85 60 60 devient 06 11 85 60 60)

- Pour les numéros fixes non géographiques commençant par 08, on insère le chiffre 0 après le 08, ainsi :

08X XX XX XX devient 08 0X XX XX XX

(exemple : 081 02 54 54 devient 08 01 02 54 54)

- Pour les numéros fixes non géographiques commençant par 09Z (avec Z=0 ou 2), on insère le chiffre 8 avant le chiffre 9, ainsi : 09Z XX XX XX devient 08 9Z XX XX XX

(exemple : 090 65 57 20 20 devient 08 90 65 57 20 20)

Administration Prestations consulaires à Toronto

A l'instar des années précédentes et dans le but de mieux servir les membres de la communauté marocaine en Ontario et en collaboration avec l'Association des Marocains de Toronto, les services du consulat du Maroc à Montréal se déplaceront à Toronto et offriront les différentes prestations consulaires au Metro Hall (55 John Street) aux dates suivantes :

- Samedi 25 avril 2009 de 14 h 00 à 18 h 00

- Dimanche 26 avril 2009 de 08 h 00 à 15 h 00

Pour faciliter l'accomplissement des diverses démarches,

il est conseillé de consulter le site du consulat général du Maroc (www.consulatdu-maroc.ca) pour information sur les documents requis, les formulaires et imprimés nécessaires. Les personnes concernées doivent présenter leurs dossiers complets (Extrait d'acte de naissance ou Livret d'état-civil ou familial, carte d'identité Nationale, carte de résident ou de citoyenneté, photographies, photocopies nécessaires, droits de timbre, etc.) pour faciliter l'établissement sur place des documents nécessaires.

Pour la nouvelle carte nationale d'identité électro-

nique, seuls les documents répondant aux nouvelles normes exigées par la réglementation en vigueur seront acceptés (photos et actes de naissances contenant les données complètes en arabe et en français). Les demandes de documents qui nécessitent un traitement au Consulat ou au Maroc peuvent être également déposées auprès du personnel du Consulat sur place.

Information : Moroccan Association of Toronto, (416) 219-5793, Email: info@amdt.ca, Site Web www.amdt.ca

Services comptable et fiscal

Déclaration d'impôt à partir de 20\$

Vous voulez sauver de l'impôt ?

Vous souhaitez bénéficier de toutes les déductions auxquelles vous avez droit ?

Choisissez le moyen facile de préparer vos déclarations sans préoccupations.

La fiscalité, c'est notre spécialité.

C(514) 627-3222 T(514) 336-9243 T(514) 374-6381
2348, rue Jean-Talon Est, Bur. 300C, Montréal Qc, H2E 1V7



Marina Voyages

Najlaa Labioui
Directrice

info@marinavoyage.com

Prix très compétitifs

EXPERT EN VOYAGES D'AFFAIRES ET CORPORATIFS



Super Spécial

Casablanca	515\$
Alger	560\$
Tunis	580\$
Beyrouth	680\$
Le Caire	584\$
Dakar	995\$
Bamako	1237\$
Ouagadougou	1237\$

Vols Internationaux - Croisières
Location de voiture - Forfait SUD



5633 ch. Côtes-des-Neiges, Suite 1, Montréal

Tél.: 514.907.3331 Fax: 514.907.3321